

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 115 (1970)  
**Heft:** 12

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Evaluation du Vought A7? Interrogez les pilotes.

Voilà ce qu'ils disent :

L'avion d'appui tactique A-7 est facile à piloter. Un ordinateur digital et un pilote automatique se chargent des tâches courantes. Le pilote est libre et peut se concentrer sur les choses importantes : la cible, le système d'armes, l'action de dégagement.

Le A-7 est terriblement précis. Aucun autre avion n'est aussi économique et ne peut neutraliser ses objectifs en aussi peu de sorties.

Le A-7 est sans problème : il demande moins d'heure d'entretien par heure de vol qu'aucun autre avion de sa catégorie. Ceci n'est pas un avis donné à la légère.

Le A-7 est un avion à la carrière solide. L'US Air Force et l'US Navy l'utilisent. Il est fabriqué en série depuis 1965 et son temps de service est largement assuré dans l'avenir.

**Bureau pour l'Europe :**  
**Eigerstrasse 60,**  
**3007 Bern,**  
**Suisse.**



**VOUGHT**  
**AERONAUTICS**

AN LTV AEROSPACE COMPANY

LENNEN & NEWELL FRANCE - ARES INT.

Mise au concours de l'Office fédéral de la protection civile

# Chef de subdivision

**Chef de la Subdivision**  
instruction et secours en cas de catastrophe

## Tâches

- diriger l'instruction qui est de la compétence de la Confédération en vertu de l'article 55 de la loi fédérale sur la protection civile et qui concerne tous les services
- guider, surveiller et inspecter l'instruction qui est de la compétence des cantons et des communes en vertu des articles 56 et 57 de la loi fédérale sur la protection civile
- traiter tous les problèmes fondamentaux de l'instruction : personnel d'instruction, cours, moyens et méthode d'enseignement, centres d'instruction
- représenter l'Office fédéral de la protection civile lors de la préparation et de l'exécution d'exercices communs avec les troupes de protection aérienne et avec d'autres formations de l'armée ainsi que lors d'exercices d'états-majors de commandement militaire
- édicter toutes les prescriptions pour l'instruction
- diriger l'instruction et le perfectionnement :
  - a) des chefs de l'instruction dans les cantons
  - b) des instructeurs fédéraux
- guider, surveiller et inspecter l'instruction volontaire en dehors du service
- diriger les secours en cas de catastrophes en Suisse en temps de paix
- diriger l'instruction des chefs fédéraux et cantonaux d'intervention en cas de catastrophes

## Exigences

Nous attachons avant tout de l'importance

- à la personnalité, d'autorité innée et capable de diriger un grand état-major de collaborateurs
- à l'expérience pratique, avec formation de base, dans le domaine de l'instruction, à la connaissance des hommes, au talent psychologique et pédagogique, à la puissance d'intuition, à l'habileté à mener des pourparlers et au sens de la collaboration

Nous désirons :

- un officier d'état-major de l'armée, expérimenté et de préférence du corps d'état-major général ou des troupes de protection aérienne
- langue maternelle : l'allemand ou le français ; très bonne connaissance de l'autre langue. Connaissance désirée de l'italien

**Traitement :** dans la limite de la classe 1

**Délai d'inscription :** 23 décembre 1970

Les candidats de nationalité suisse qui s'intéressent à cette tâche adresseront leurs offres circonstanciées à la Direction de l'Office fédéral de la protection civile, 71, Schwarztorstrasse, 3003 Berne